RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Direction de la Santé Publique
Département Santé Environnement

Délégation départementale du Val-de-Marne
Service Santé Environnement

Réf : CE3693

FCPE
3 place de l'Orme au Chat
94200 IVRY-SUR-SEINE

Saint-Denis, le 28 aout 2025

Objet : Réponse à votre sollicitation au sujet de l'incinérateur de déchets ménagers d'Ivry-sur-Seine

Madame, Monsieur,

Vous avez appelé mon attention sur la question de la présence de polluants organiques persistants (POP) et d'éléments traces métalliques (ETM) dans certains environnements. Ces polluants sont présents dans toute la région Île-de-France, et l'origine de cette présence est probablement multiple, notamment en raison de pollutions diffuses et historiques.

L'exposition humaine aux dioxines, furanes et PCB se fait essentiellement par voie alimentaire et non par inhalation. Selon l'étude « *Etude alimentation totale 2* » (EAT2) conduite par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)[1], l'alimentation constitue la principale voie d'exposition de la population générale aux dioxines, furanes et PCB (plus de 90 % de l'exposition totale).

Par ailleurs, une étude d'imprégnation réalisée par Santé publique France (SpF), publiée en 2009[2], montre que les concentrations sanguines moyennes de dioxines, plomb et cadmium sont similaires chez les personnes exposées et non exposées aux émissions d'incinérateurs. Il n'a ainsi pas été mis en évidence de sur-imprégnation significative due à l'exposition par inhalation aux dioxines, PCB, plomb et cadmium, des riverains des incinérateurs dans cette étude.

L'étude Esteban[3] réalisée par SpF rapporte également que certaines habitudes ou conditions sont significativement liées à une sur-imprégnation aux dioxines, furanes et PCB. C'est notamment le cas de la consommation de produits d'origine animale auto-produits. De même, l'usage fréquent du barbecue, un logement mal aéré ou sans ventilation efficace dans la cuisine ou dans la salle de bain, ainsi que l'utilisation régulière de pesticides, seraient associés à une sur-imprégnation en dioxines et furanes. L'âge ou la corpulence, mesurée par l'indice de masse corporelle, constituent également des éléments intervenant dans l'imprégnation.

Selon nos habitudes alimentaires et notre condition, nous sommes en effet tous plus ou moins exposés à ces polluants qui s'accumulent dans les tissus adipeux. Les poules domestiques, du fait du mode d'élevage à même le sol, sont particulièrement à risque de contamination aux polluants organiques persistants, qui se concentrent également dans les œufs. C'est pourquoi l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France avait recommandé d'éviter la consommation des œufs de poules élevées dans des poulaillers familiaux dans

[1] Anses. Étude de l'alimentation totale française 2 (EAT2) Tome 1 – Contaminants inorganiques, minéraux, polluants organiques persistants, mycotoxines, phyto-estrogènes. Edition scientifique. 2011

[2] Étude d'imprégnation par les dioxines des populations résidant à proximité d'usines d'incinération d'ordures ménagères (InVS, 2009)

[3] Imprégnation de la population française par les polychlorobiphenyles, dioxines et furanes. Programme national de biosurveillance (Santé publique France, Etude Esteban 2014-2016)

13 rue du Landy
93200 Saint-Denis
Tél : 01 44 02 00 00
www.iledefrance.ars.sante.fr

l'ensemble des communes de l'aire urbaine de Paris, afin d'éviter tout risque de surexposition. Cette recommandation reste d'actualité.

Concernant les ETM retrouvés dans les sols, les concentrations observées sur le territoire d'Ivry-sur-Seine restent globalement comparables à celles habituellement rencontrées en milieu urbain. Toutefois, des dépassements ponctuels des seuils de vigilance sanitaire définis par le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) pour le plomb et le cadmium ont été relevés sur certains sites.

Dans ce contexte, l'ARS, en lien avec la mairie d'Ivry-sur-Seine, a réalisé une visite des trois établissements concernés : l'école Orme au Chat, la crèche Éveil Parent Enfant et la crèche Jean-Jacques Rousseau. A la suite de cette visite, des prélèvements de sols ont été effectués par le Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP) de Paris. Ces résultats ont montré que :

- A l'école Orme au Chat, les prélèvements ont révélé une concentration en plomb légèrement supérieure au seuil de vigilance sanitaire établi par le HCSP (140 mg/kg pour un seuil de 100 mg/kg), localisée à un terre-plein central dans une cour de récréation. Les résultats ont été adressés à la Mairie d'Ivry-sur-Seine pour la mise en œuvre de mesures de gestion appropriées afin d'éliminer tout risque d'exposition ;
- Concernant les crèches Eveil Parent Enfant et Jean-Jacques Rousseau, les prélèvements ont révélé des concentrations en plomb et en cadmium inférieures aux seuils de vigilance fixés par le HCSP, ne nécessitant pas de mesure de gestion.

Vous m'interrogez sur la surmortalité par cancer mise en évidence dans les données publiées par l'Observatoire régional de la santé (ORS) Île-de-France, dans le 13ème arrondissement de Paris et chez l'homme dans l'Ouest du Val-de-Marne : il ne peut être établi de lien entre l'activité de l'incinérateur d'Ivry-sur-Seine et cette surmortalité. En effet, comme l'ORS le précise dans son étude, il existe une forte variabilité de la mortalité, avec des écarts allant quasi du simple au double entre entités géographiques considérées au sein de la région Île-de-France. On constate d'ailleurs ces écarts entre les communes proches de l'incinérateur. De plus, la cartographie de la mortalité présente, en particulier pour les décès de sexe masculin, une forte corrélation avec celle de la défavorisation sociale, avec des taux de mortalité globalement plus élevés dans les zones socialement plus défavorisées[4].

Vous m'interrogez enfin sur la suspicion de cas groupés de cancer parmi le personnel du lycée Romain Rolland d'Ivry-sur-Seine. Les investigations sont toujours en cours selon la méthodologie définie par Santé publique France. Cet organisme a été sollicité pour analyser la possible existence d'un agrégat de cancer en lien avec une même cause environnementale.

Aussi, si je comprends les demandes, au vu des études d'imprégnation déjà menées par le passé et ci-dessus citées, qui ont établi l'absence de sur-imprégnation due à l'exposition par inhalation aux dioxines, PCB, plomb et cadmium, il n'apparaît pas pertinent d'envisager la mise en place d'études épidémiologiques complémentaires. Nos spécialistes de santé publique et environnementale prennent très au sérieux l'ensemble des données et études et travaillent en lien permanent avec les experts régionaux et nationaux. Soyez assurés qu'ensemble nous œuvrons au quotidien activement en faveur de la santé des Franciliens.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

p.o.

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Agence Régionale de Santé Île-de-France
La Directrice Générale Adjointe

Denis ROBIN

Sophie MARTINON

Copie :

- Maire d'Ivry-sur-Seine
- Préfet du Val-de-Marne

[4] https://www.ors-idf.org/fileadmin/DataStorageKit/ORS/Etudes/2025/Mortalite_et_cancer/ORS_FOCUScancers2025_Vd.pdf